

Notice sur la paroisse Saint-Gilles de Caen

par Jules Pépin - 1884

Extrait

PAROISSE SAINT-GILLES

ORIGINES. — La paroisse Saint-Gilles était un des faubourgs de Caen situés en dehors des fortifications de la ville. Plus heureuse que celles de Saint-Ouen et de Saint-Julien, elle n'a pas eu gravement à souffrir de cet isolement pendant les guerres du moyen-âge.

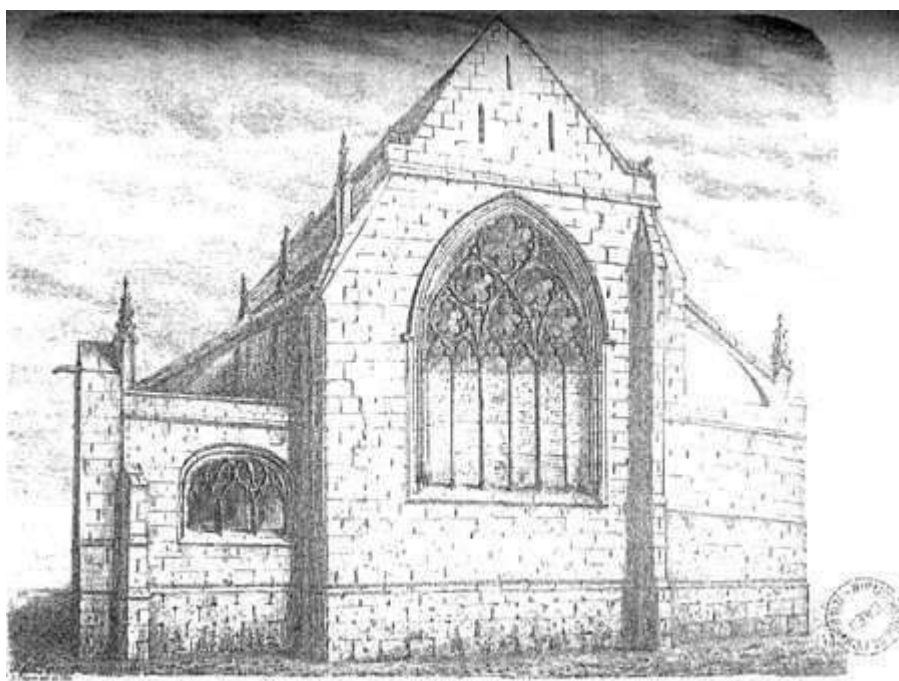
L'abbé de La Rue affirme, d'après un ancien document qui se trouve maintenant au musée Mancel, que ce parage s'appelait primitivement Cally (*Caluceium*). Le nom de Calix semble, en effet, dans les temps anciens, s'être étendu à toute la paroisse ; puis il s'est trouvé restreint à celui d'un hameau.

Les archives de l'abbaye de Sainte-Trinité nous font voir que, dans le ^{xii}^e siècle (en 1150), Robert de Calux (pour Calix) était un des plus riches propriétaires de cette contrée, qu'il donna à cette communauté toute sa terre située dans le bourg de Calix, à la réserve seulement de sa maison et à la condition de recevoir sa fille Adelise, si elle manifestait le désir de se faire religieuse. L'abbesse Damette, pour lui montrer sa reconnaissance, lui donna en retour 500 livres, un palefroi pour sa femme et 10 livres d'Anjou.

La paroisse Saint-Gilles a encore été désignée sous le nom de *Saint-Gilles de Cuvrechef*, à cause du hameau de Cuvrechef qui se trouve sur son territoire.

Ce faubourg finit par être désigné sous le nom de *Bourg-l'Abbesse*. Lors de la fondation de l'abbaye, il fut érigé en baronnie, et les religieuses regardèrent la paroisse Saint-Gilles et Calix comme deux baronnies distinctes. Cependant, les habitants regardèrent ce parage comme n'en formant qu'une.

ÉGLISE. — L'église, qui porta dans les premiers temps le nom de chapelle Saint-Gire, fut fondée par le duc Guillaume et donnée à l'abbaye Sainte-Trinité. A ce don était joint le droit de patronage et de nomination à la cure.



L'abbé de La Rue prétend avoir vu un document qui faisait défense aux habitants de Caen d'habiter ce parage ; que, dès lors, il se forma une colonie d'étrangers à la ville.

Sa première destination, suivant le Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Trinité, fut pour la sépulture des pauvres, qui habitaient alors ce quartier de la ville ; les quatre chapelains de l'abbaye, ainsi que la religieuse appelée *l'Aumônière de Sainte-Trinité*, étaient tenus de célébrer eux-mêmes l'inhumation de ces pauvres.

Mais les Abbesses de Caen ayant fait beaucoup de concessions de terrain dans leur faubourg, il ne tarda pas à être peuplé, et alors l'église Saint-Gilles, après avoir été agrandie, suivant la permission qu'en avait accordée le duc Guillaume par sa charte de l'an 1082, devint une église paroissiale, et le bourg porta le nom de Bourg l'Abbesse.

L'abbé de La Rue rapporte que l'évêque Odon permit aux habitants de Saint-Gilles de choisir leur sépulture dans l'abbaye Sainte-Trinité, sans que le curé de la paroisse puisse exiger aucun droit.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE. — L'église paroissiale se composait d'un chœur datant du ^{xv}^e siècle, qui, malheureusement, obstruait l'extrémité de la rue des Chanoines. C'est ce qui a été la cause de sa destruction en 1864. Le chœur était d'une forme irrégulière ; il se terminait par un chevet oblique auquel deux collatéraux aboutissaient, et ajouré par une grande croisée à six baies, presque semblable à celle du transept méridional de l'église Saint-Etienne-le-Vieux. Elle avait été murée par suite de l'établissement d'un immense retable en bois de chêne. Ce retable, d'une mauvaise exécution, avait été posé dans le ^{xvii}^e siècle, époque où ce genre d'ornementation était tant en vogue.

Il est orné, de chaque côté, de deux colonnes ; au centre, se trouve un tableau à l'huile représentant l'Ascension. Entre les colonnes se voit un saint dans une niche surmontée d'un fronton triangulaire supportant deux anges. Ce sont : saint Gilles, à gauche, et saint Loup, à droite. Ces colonnes servent d'appui à un grand fronton coupé, au centre duquel on voit le Sauveur dans une niche, et sur le rampant du fronton, deux anges assis, sonnant de la trompette.

Les murs latéraux étaient percés de fenêtres ogivales et couronnés d'une galerie à jour correspondant aux collatéraux de la nef. Chaque travée était indiquée par un contrefort surmonté d'un pinacle, et qui recevait la retombée des arcs-boutants des murs du chœur. On y remarquait deux contreforts à droite et trois à gauche.

Le toit, plus élevé que celui de la nef, était aussi orné d'une galerie à jour, formée de quatre lobes, coupée à chaque travée par un petit clocheton orné de crochets. Quelques années avant la démolition du chœur, on avait supprimé une sacristie qui formait, avec le mur du chevet, un effet très-disgracieux. On avait aménagé à l'usage de sacristie la portion du collatéral droit qui lui était contiguë.



Depuis la suppression du chœur, on a remarqué les traces de diverses modifications que cette partie de l'église avait subies depuis plusieurs siècles. Du côté droit, un contrefort plat, semblant appartenir au ^{xiii}^e siècle, est adossé au chevet de la nef, et, du côté opposé, contre la tour, un toit aigu en pierre, reposant sur un entablement soutenu par de petits modillons, dénote une construction antérieure au chœur d'un siècle au moins. Ce toit est semblable à ceux des absides de l'église Saint-Nicolas. Cette disposition a fait penser à l'archéologue G. Bouet que le chœur se terminait probablement autrefois par trois absides, et il en a proposé la restauration selon cette pittoresque disposition. Cette restauration pourrait se faire sans nuire à la circulation et à l'alignement de la rue des Chanoines, et donnerait au monument une grâce toute particulière.

Antérieurement à la construction détruite en 1864, il a existé un chœur dont le toit était plus bas que celui de la nef, ainsi que le témoignent des traces encore visibles dans le mur qui termine cette nef. Une petite ouverture

en lancette, placée au-dessus du toit du chœur, éclairait les combles de la nef. Les fondations du chœur reposaient sur un appareil du ^xⁱ^e siècle, en arête de poisson ; ce sont les seuls vestiges de l'église primitive.

La tour est une très-solide construction datant de la fin du ^{xiii}^e siècle, qu'il est important de conserver, ne serait-ce que pour l'ornementation de la ville. Elle est d'une assez grande élévation, de forme carrée ; chaque face est soutenue par deux contreforts à plusieurs ressauts. L'escalier est aménagé à un angle, dans l'excavation d'un large contrefort.

La partie la plus élevée est éclairée par quatre croisées à deux baies, divisées par un meneau bifurqué supérieurement, dont les extrémités du larmier, formant archivolt, retombent sur des consoles. C'est là que se trouve le beffroi, qui renferme actuellement trois cloches.

Cet étage est surmonté d'une pyramide à quatre faces, en pierre, ajourée par quatre lucarnes surmontées d'une croix et dont chaque angle se termine par un cordon saillant. On a placé les cloches sur le même rang, pour la commodité des sonneurs, ce qui a forcé de faire latéralement deux excavations dans les murs, pour laisser libre l'espace nécessaire à la volée des cloches. Les extrémités du beffroi sont greffées dans les ouvertures des croisées : ce qui est contraire à toutes les règles de l'art ; car le beffroi doit toujours être isolé des murs, afin que les oscillations des cloches n'ébranlent pas l'édifice.

CIMETIÈRES. — Le cimetière primitif entourait l'église paroissiale. Il était, selon l'usage, planté d'arbres fruitiers dont, tous les ans, on allouait la récolte ainsi que celle de l'herbe.

Au moment où Louis XIII vint faire le siège du château de Caen et s'exposer au feu du parti hostile, un de ses soldats fut tué, à la porte au Berger, par les rebelles du château. Il fut inhumé dans ce cimetière ; et nous voyons dans les comptes du trésorier 60 s. pour les frais de l'inhumation.

Lorsqu'on fit en 1780 une enquête sur l'insalubrité des cimetières, tendant à les faire transférer hors la ville, les commissaires délégués ad hoc dressèrent le procès-verbal suivant :

« Le cimetière contient 612 toises. Il renferme une maison d'école pour les enfants de la paroisse. On y enterre, année commune, 85 morts ; il devrait conséquemment offrir 850 toises ; quoique placé sur un terrain élevé, il se trouve au milieu des habitations. Sa position et son insuffisance nous présentent donc les motifs de sa translation. »

Cette translation eut lieu en effet. On choisit un terrain, au haut de la rue du Vagueux, contigu au cimetière de l'église Saint-Pierre.

A ce moment, toutes les anciennes tombes disparurent. L'une, moderne, a été transférée au cimetière du nouvel Hôtel-Dieu. Elle a été encastrée dans le mur du cimetière, et présente la forme cruciale et sépulcrale. C'est la tombe d'un des curés de la paroisse, qui se trouvait proche le mur septentrional de l'église, près la chapelle des fonts.

CURÉS (extrait pour l'époque de Charlotte Corday à Caen)

1755 HENRI QUESNOT fut inhumé dans le cimetière, le 18 janvier 1781.

1781 TOUSSAINT-JEAN-MARIN GOMBAULT, dit DUVAL, de vicaire de cette paroisse, passa aux fonctions curiales.

Ce prêtre périt victime de la tourmente révolutionnaire. Nous en reparlerons au chapitre consacré à la Révolution.

1791, POSTEL, curé constitutionnel.